

Les crédits

soutien interne et à harmoniser l'application des règles en matière de santé et de salubrité.

Nous voulons en fin de compte un ensemble de règles claires qui s'appliquent également à tous, sans exceptions ni taxes variables à l'importation. C'est pourquoi nous essayons de modifier l'article 11 de façon qu'il tienne compte des réalités actuelles.

Les changements technologiques aussi ont influé considérablement sur la vie rurale. Il y a vingt ans, c'est 5 000 éleveurs qui étaient exploités dans l'Ouest. Aujourd'hui, on en trouve un peu plus de mille, 1 600 pour être précis.

Le nombre de points de livraison a diminué. En 1969 et 1970, on en comptait environ 1 800. Aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un millier. Il y a eu des changements, et ces changements ont eu des répercussions sur les collectivités rurales. Je parle des changements technologiques, du changement d'attitude des consommateurs et du changement des courants d'échanges commerciaux à l'échelle mondiale ainsi que de l'incidence de tous ces changements sur le mode de vie rural et sur la vie rurale. Le gouvernement en est conscient. Le gouvernement conservateur en a tenu compte dans le passé et il fera de nouveau face à la situation dans l'avenir, de concert avec les agriculteurs.

M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre): Madame la Présidente, je tiens à remercier le ministre d'avoir participé à ce débat important et de nous avoir donné l'occasion d'entendre les moyens que le gouvernement fédéral a pris pour contribuer à la vie rurale, surtout dans l'Ouest. Je voudrais aborder la question de façon un peu plus globale que l'optique qu'il a choisie pour expliquer pourquoi l'économie de l'Ouest est en si grande difficulté.

Il a pris soin de signaler que la contribution du gouvernement du Manitoba a été réduite de 10 p. 100, tandis que celle du gouvernement fédéral a été portée à 90 p. 100. Si je mentionne ce fait, ce n'est pas pour défendre le gouvernement du Manitoba, loin de là.

Dans sa réponse, le ministre pourrait-il situer les choses dans le contexte de l'annulation des EDER et de la réduction des sommes alimentant le Fonds de développe-

ment de l'Ouest et tenir compte du fait que, le gouvernement fédéral s'étant retiré d'autres mécanismes de financement, les gouvernements des provinces de l'Ouest ont été forcés de prendre des mesures budgétaires pour se protéger contre la perte de recettes et contre des paiements de transferts de plus en plus maigres?

Même si je ne partage pas bon nombre des priorités du gouvernement du Manitoba, je crois qu'il ne serait que justice de dire qu'il a la partie de moins en moins facile depuis que le gouvernement fédéral a décidé de changer de stratégie de financement.

Dans un second temps, le ministre pourrait-il aborder une question d'une suprême importance pour la survie de la vie rurale dans l'ouest du Canada, selon le premier ministre de la Saskatchewan, c'est-à-dire la possibilité de demander aux banques de consentir des allègements sur le chapitre des taux d'intérêt? Pourrait-il également nous dire jusqu'où le gouvernement est prêt à aller pour s'assurer que les banques font tout leur possible pour atténuer les pressions qui s'exercent sur les agriculteurs de l'Ouest?

M. Mazankowski: Madame la Présidente, le député a soulevé environ quatre questions et j'espère que je pourrai répondre à toutes. Ce sont des questions très importantes et j'en suis très reconnaissant.

Pour ce qui est des EDER, nous ne les avons pas annulées. Elles seront négociées. Les critères pourraient être un peu différents, mais le député a parlé d'une réduction des dépenses pour le développement régional dans l'Ouest, et je voudrais corriger l'impression qu'il aurait pu laisser.

En fait, l'ouest du Canada voit sa part des fonds fédéraux pour le développement régional passer de 21 p. 100, qu'elle était entre 1980 et 1984, à 32 p. 100 pour la période quinquennale actuelle. Je lui demande de vérifier les données. Elles se trouvent dans le budget d'avril. Je ne sais pas à quelle page, mais je peux lui fournir ce renseignement s'il le veut.

• (1300)

Les fonds consacrés au développement régional de l'Ouest sont passés de 500 millions de dollars pour la période de 1980 à 1984, période où les quatre provinces